



Assemblée générale du SNJ France Télévisions

CDD :

Contrats Désormais en Danger

« Nous sommes nombreux à attendre dans l'angoisse que le couperet tombe (...) »

« J'apprendrai dans la journée si je suis au chômage dès lundi prochain (...) »

« Plus de boulot, plus de salaire jusqu'en décembre (...) »,

Nous recevons ces messages de détresse de toute la France.

Ces derniers jours, beaucoup de nos collègues précaires ont appris parfois par un simple coup de fil l'annulation de leurs prochains contrats, alors qu'on leur avait demandé d'être disponibles jusqu'en fin d'année.

C'est la conséquence de la décision de la direction d'instaurer des critères et de les appliquer de manière arbitraire : 80 jours maximum de travail dans l'année pour les intermittents, 120 jours pour les CDD journalistes. Voilà les plafonds autorisés désormais pour la majorité des précaires, sauf dérogation « à la tête du client », d'une antenne à l'autre.

Le SNJ s'indigne du traitement inhumain infligé à ces salariés fidèles à France Télévisions depuis des années. Il dénonce la brutalité de ces annulations de contrats.

Le SNJ, en solidarité avec nos collègues, demande aux planificateurs et rédacteurs en chef qui ne pourront pas boucler l'année dans ces conditions, d'être aussi à nos côtés.

Le SNJ réaffirme son engagement dans la défense des droits de tous les salariés. Il mandate son Bureau National pour engager toutes les actions nécessaires, y compris en justice, pour que cesse ce scandale.

Paris, le 17 octobre 2018